

1 ° *Manuscripts de Guichenon*, sur l'histoire et la généalogie, in-4°, 33 volumes ;

2° *Histoire littéraire de Lyon*, in-fol. 7 volumes ;

3° *Mémoires de Y état de plusieurs provinces de France*, fournis par les intendants, in-4°, 20 volumes.

Outre ces précieuses collections, la bibliothèque de Montpellier reçut « par dessus le marché » la copie du *Cartulaire de Savigny*, de 1700 ; le *Lugdunum priscum*, de Claude de Bellièvre et un autre non moins rare.

Cette spoliation eut lieu le '14 août 1804, et l'acte qui la constate est signé : PRUNELLE, *commissaire du gouvernement, chargé de toutes les recherches relatives aux sciences et aux arts.* »

« Quand on parcourt aujourd'hui, dit M. Bernard, le catalogue des manuscrits de la Faculté de Montpellier, on se demande où *M. Prunelle avait la tête*, lorsqu'il fit choix de tant de livres divers, *romans, histoire, géographie, littérature* pour une ÉCOLE DE MÉDECINE. Il dut bien se repentir plus tard, lorsqu'il fut devenu maire de Lyon, de n'avoir pas songé à restituer à cette ville *les manuscrits de La Valette!!!*

Toutefois, Lyon put recouvrer au moins le fameux *Cartidaire de Villeneuve*. L'administration municipale, mieux avisée que ne l'avait été le singulier bibliothécaire *Tabard* et le préfet *Najac*, entra en pourparlers avec la ville d'Auxerre, et céda le cartulaire à Lyon, où il a pris place dans ses archives.

Ce cartulaire, on le sait, est intitulé : les Coutumes de Lyon, et daté de 1206. Il n'est qu'une copie de l'original que nos pères conservaient religieusement aux archives de l'Hôtel-de-Ville. Cet original fut considéré « *comme entaché de féodalité* » par les tristes administrateurs entre les mains desquels notre malheureuse ville se trouvait,